

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 06 octobre 2016

Présents ou représentés :

Collège A : Patrick Barrès, Philippe Canguilhem (procuration à Emmanuelle Garnier), Agnès Daurat, Karine Duvignau (procuration à Elisabeth Munier), Emmanuelle Garnier, Ollivier Haemmerlé, Christine Mias (procuration à Agnès Daurat à partir de 16h), Caroline Thierry (procuration à Julien Labetaa).

Collège B : Hélène Charlery, Pascale Chiron, Thierry Hénocq, Julien Labetaa, Elodie Quillier Valbuena, Sophie Lecole Solnychkine (procuration à Patrick Barrès), Christian Mange, Sébastien Rayssac (procuration à Julien Labetaa à partir de 16h15).

Collège BIATSS : Rose-Mary Expert, Evelyne Léon Latcher (procuration à Rose-Mary Expert à partir de 17h), Hosni Mernari, Elisabeth Munier (procuration à Hélène Charlery à partir de 16h30).

Collège Étudiants : Benjamin Bouteille (procuration à Robin Cantaloube), Elodie Cahuzac, Robin Cantaloube, Matilde Lanne (S) (procuration à Aurélie-Anne Thos), Axel Loscertales (procuration à Robin Cantaloube puis Emmanuel Renaud à partir de 15h30), Elisabeth Noel (procuration à Emmanuel Renaud), Ilias Rahali (procuration à Axel Loscertales), Emmanuel Renaud, Clément Revuz, Ségolène Rouve, Aurélie-Anne Thos, Geoffrey Voisin.

Collège des personnalités extérieures : Chantal Duprat-Maurel (procuration à Ollivier Haemmerlé), Claudine Perié (procuration à Ollivier Haemmerlé).

Invités : Christophe Bord, Michel Catlla, Ingrid Charles, Hélène Gambino, Loïc Gojard, Anne Hébraud, Sabrina Labbé, Jacques Lajarrige, Nathalie Lefèvre, Laurent Matuszewski, Dominique Rouaix, Halima Sahraoui, Pierre Torrente, Nathalie Valière, Patricia Vannier, Véronique Vidal.

Excusé : Cédric Peyronnet.

Secrétaire de séance : Isabelle Martin

M. Ollivier Haemmerlé, Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h15, le quorum étant atteint.

INFORMATIONS

✓ **Désignation des membres élus au bureau du CAC restreint.**

En accord avec la Vice-Présidente de la recherche Marie-Christine Jaillet, la désignation des membres élus se fera lors du prochain CAC restreint afin de respecter les équilibres entre les différentes représentations. Il y aura 8 personnes réparties entre la Commission Recherche et la Commission Formation et Vie Universitaire.

✓ **Point sur le groupe de travail « formation IDEX ».**

Divers documents relatif au groupe de travail IDEX-Formation ont été diffusés lors de la dernière CFVU. Le CR du dernier COS (Comité d'Orientation Stratégique) et le courrier signé par 5 des 6 Présidents et Directeurs des établissements fondateurs de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées ont été transmis hors délais, et ne peuvent pas être mis à l'ordre du jour. En substance, pour ce qui concerne les formations, le COS souhaite notamment que les Masters soient délivrés au niveau de l'Université Fédérale. Les positions exprimées par les représentants des établissements au sein du Groupe de travail IDEX-Formation ne sont pas homogènes. Un certain consensus semble se dessiner autour du fait que les Masters transversaux pourraient être délivrés par l'Université de Toulouse, ainsi que des Masters portés par un seul établissement, à condition que l'établissement en fasse la demande et que la formation satisfasse un cahier des charges restant à déterminer. Ollivier Haemmerlé précise qu'il porte au niveau du Groupe de travail IDEX-Formation la position selon laquelle il ne serait pas bon pour les établissements qu'une dichotomie Licences délivrées par les établissements / Masters délivrés par l'Université Fédérale soit établie. Cette position semble partagée par la plupart des établissements. Il faut également définir ce que signifie un diplôme « délivré par l'Université Fédérale ». Cela reste à écrire.

Intervention Robin Cantaloube

En réponse à toutes ces demandes, que vont devenir les compétences des Universités ? Les Etablissements de Toulouse sont déjà engagés dans le processus de fusion. Comment résister à cette pression, quand on voit les dégâts que les fusions ont engendrés dans les autres Universités (suppression de filières, droits d'inscription en augmentation, suppression de postes, etc..) ?

Les éléments d'information (comptes rendus de réunions) devraient circuler au sein de la communauté Universitaire afin de pouvoir définir au mieux ce que souhaite vraiment la communauté.

Réponse Ollivier Haemmerlé

Les documents dont nous disposons sont communiqués au fur et à mesure de leur diffusion. Des moments d'échanges autour de la question de l'avenir de l'Université Fédérale du point de vue des formations seront prévus au cours des prochaines réunions de la CFVU.

Intervention Thierry Hénoq

L'IDEX est un engagement pour 4 ans alors que la fusion est un engagement beaucoup plus long. La raison principale pour laquelle Toulouse a perdu l'IDEX est tout simplement le refus de fusionner. La volonté de la part de l'Université Fédérale de délivrer les Master est-elle déjà un début de transfert de compétences ? Qui va vraiment prendre ces décisions ?

Question Elodie Quillier Valbuena

Ce point sera-t-il mis à l'ordre du jour d'une prochaine CFVU avec un vote pour avis ?

Réponse Ollivier Haemmerlé

L'IDEX est une labellisation pour le long terme. Une fusion engendrerait évidemment la perte de personnalités juridique et morale de chacun des établissements fusionnés. Mais ce n'est pas l'hypothèse actuellement sur la table. La piste actuellement suivie est celle de la mise en place d'un Grand Etablissement regroupant les établissements actuels. Un problème se pose dans la mesure où le regroupement éventuel de plusieurs établissements au sein d'un Grand Etablissement entraînerait également, de facto, la perte des personnalités juridique et morale des établissements dans l'état actuel de la loi. Mais on laisse entendre en haut lieu qu'une évolution législative pourrait être envisagée, la question ne se posant pas qu'à Toulouse mais aussi à Lyon et Saclay.

Il va sans dire que dès que les choses seront clarifiées, les instances de l'établissement auront à se prononcer, le CA décidant in fine de l'engagement ou pas de l'établissement sur la voie qui nous sera proposée.

✓ **Point sur les inscriptions des étudiants étrangers**

Cette année, les Ambassades ont pris du retard sur la délivrance des visas, c'est pourquoi de nombreux étudiants étrangers sont arrivés tardivement (voire hors délais) sur le territoire français. Des difficultés d'inscriptions ont été notées au sein des UFR.

Question Elodie Quillier Valbuena

Est-il vrai que certains dossiers de Campus France ne sont pas passés en Commission VES ?

Réponse Rose-Mary Expert (Directrice de la DIVE)

L'afflux des demandes venant de Campus France (environ 7500) a effectivement engendré certaines absences de présentation de dossiers.

Cette année, les dossiers n'ont pas pu être exploitables comme on l'aurait souhaité, certaines procédures ont dû être allégées à notre grand regret, à cause d'un manque de personnel.

C'est à partir des avis émis par Campus France pour les Licences (cela ne concerne pas les Masters) que la DIVE a déterminé une autre procédure afin de pouvoir respecter les délais.

Cette procédure sera rediscutée pour l'année prochaine.

Intervention Hosni Mernari

Un point sur les demandes d'inscriptions des étudiants étrangers et Campus France par UFR et Département devrait être mis à l'ordre du jour d'une prochaine CFVU.

Intervention Robin Cantaloube

Afin d'éviter des erreurs de parcours de formation, il serait souhaitable que les UFR puissent mieux cibler l'orientation des étudiants étrangers.

➤ **Validation du compte-rendu de la CFVU du 12 juillet 2016.**

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 12/07/16 (sous réserve des modifications demandées).

Votants : 34
NPPV : 02
Pour : 32

➤ **Validation du compte-rendu de la CFVU du 06 septembre 2016.**

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 06/09/16 (sous réserve des modifications demandées).

Votants : 34
NPPV : 01
Pour : 33

➤ **Avis de la CFVU pour la désignation des candidatures des Vice-Président(e)s délégué(e)s des Commissions permanentes rattachées à la CFVU**

Pour la Commission Vie Universitaire un seul candidat se présente, il s'agit de M. Christian Mange (Maître de Conférences en Histoire de l'Art Contemporain).

Depuis de nombreuses années, M. Mange s'occupe de la vie Universitaire sur le campus. Des actions dynamiques au sein de la nouvelle Maison des Initiatives sont déjà en projet (mise en place du village solidaire, salle de spectacles, locaux associatifs, gymnase, lieux de restauration, etc..).

Des liens avec l'Université Fédérale de Toulouse sont également à privilégier. Des points sur les institutions (Commissions FSDIE social et FSDIE projets) qui regroupent la vie universitaire sont également mis au programme. Il faut valoriser les UE d'ouvertures et réussir à mettre en place une charte des étudiants en situation de handicap.

Question de Robin Cantaloube

Quand seront mis en place les panneaux d'affichage pour les syndicats et associations ?

Comment va se gérer l'occupation des nouveaux locaux (heures d'occupation, affichages, etc) ?

Les deux questions pourront être mises à l'ordre du jour de la prochaine Commission Vie Universitaire.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la candidature de M. Christian Mange à la Vice-Présidence déléguée de la Commission Vie Universitaire.

Votants : 32

Blancs : 08

Nuls : 07

Pour : 17

Pour la Commission Culture et Communication, un seul candidat se présente. Il s'agit de M. Michel Catlla (Maître de Conférences en Sociologie et Responsable du Master Sociologie des Organisations et de l'Action Publique).

Lors de la dernière CFVU, les périmètres et la constitution de cette Commission avaient été présentées et à la demande des membres de l'assemblée, des modifications ont été apportées. La Commission Culture et Communication devra être très dynamique et collective, en étant composée de membres de l'Université mais aussi de membres extérieur.

L'objectif principal est d'élaborer une politique culturelle et d'accompagner les actions menées au sein des services et des composantes.

Il faudra identifier les périmètres d'intervention et cartographier l'existant à l'aide d'un réseau. Faire le lien avec les initiatives étudiantes est également primordial, nos campus devant être des lieux riches d'activités culturelles de qualité.

Question Anne Hébraud

Je déplore que l'on ait oublié la dimension artistique dans cette Commission au détriment de la Communication.

Réponse Michel Catlla

En aucune façon l'Art n'est oublié. Promouvoir la dimension artistique et sa valorisation à l'aide de la Communication est un moyen efficace et dynamisant. D'autre part, la très forte occupation de la Fabrique pourrait bénéficier à d'autres espaces (antennes UT2J ou Région par exemple).

Question Emmanuelle Garnier

Est-ce que l'équipe Présidentielle a envisagé d'avoir une Vice-Présidence déléguée Culture toute seule ? Pourquoi regrouper la Culture et la Communication ?

Réponse Ollivier Haemmerlé et Christian Mange

Le choix a été fait de dissocier la Culture et la Vie Universitaire par rapport à ce qui avait été pratiqué lors du précédent mandat. Mais, afin de ne pas multiplier les vice-présidences et en raison des compétences de la personne susceptible d'occuper les fonctions, il a semblé pertinent à l'équipe présidentielle de regrouper la culture et la communication.

Question Christine Mias

Quels seraient les liens entre le service Communication de l'Université et cette Commission ?

Réponse Michel Catlla

Un premier diagnostic a été posé avec l'identification des besoins au sein du service Communication, le service et la vice-présidence devront fonctionner dans un esprit d'enrichissement mutuel.

La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la candidature de M. Michel Catlla pour la Vice-Présidence déléguée de la Commission Culture et Communication.

Votants : 32

Blancs : 23

Nuls : 01

Pour : 08

Pour la Commission Formation Orientation Réussite, une seule candidate se présente : il s'agit de Patricia Vannier.

L'intitulé de cette Commission laisse entendre que cette commission travaillera sur 3 thématiques.

Les formations, avec le suivi des diplômes accrédités. L'instruction des demandes de nouveaux diplômes, le suivi et le développement des co-accréditations et co-diplomations, l'évaluation de l'offre de formation en présentiel et à distance.

L'orientation, notamment au travers : le suivi des inscriptions, avec des effectifs toujours croissants ; le suivi des profils étudiants, afin d'identifier les formations dans lesquelles ils s'orientent, et de pouvoir cartographier finement et analyser les choix des disciplines principales et associées ; le suivi des procédures mises en places (orientation active, APB, la réorientation, la validation des acquis, etc.). Il faudra également renforcer le lien entre Lycées et Université au travers de journées d'information dans les lycées, de la JPO et du salon INFOSUP.

Le volet « Réussite » concerne les résultats des étudiants. En 2015, l'UT2J était classé 63^{ème} sur 74 Etablissements concernant la réussite en Licence. Il faut trouver des moyens pour améliorer les dispositifs mis en place sur les projets pédagogiques.

Question Hélène Charlery

Quelle relation va avoir cette Commission avec le volet insertion qui est lié à la réussite ?

Réponse Patricia Vannier

Le choix de ce changement d'intitulé de la Commission a été défini en accord avec le VP CFVU. En effet, lorsque la commission travaillera sur des questions d'insertion professionnelle, c'est le VP CFVU qui en assurera le traitement, en étroite collaboration avec le SCUIO-IP.

Intervention Emmanuelle Garnier

Le choix de pilotage politique effectué par l'Université en dissociant « formation » et « insertion » ne semble pas très stratégique.

Réponse Ollivier Haemmerlé

Il est bien entendu que l'insertion professionnelle fait partie des missions de l'université. Faire remonter au VP CFVU le pilotage politique de ces questions n'est pas un signe de désengagement, bien au contraire.

La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la candidature de Mme Patricia Vannier pour la Vice-Présidence déléguée de la Commission Formation Orientation Réussite.

Votants : 32

Blancs : 16

Nuls : 06

Pour : 10

I VIE UNIVERSITAIRE

➤ FSDIE Social, modification du budget 2016.

Présentation Nathalie Lefevre

Un diaporama présente la répartition du budget FSDIE pour le volet social en cours d'exercice 2016. Quelques réajustements doivent être faits afin de rééquilibrer les lignes fixées en début d'année. Deux propositions non-exclusives sont formulées.

Première proposition :

La ligne « aide à l'obtention du B.A.F.A. » est en négatif de 90,54 € Le solde disponible sur la ligne « aide sociale financière » qui est de 3.010 € peut servir à combler ce déficit. Le solde de 2.919,46 € sera reversé pour l'aide au transport. Le nouveau solde disponible pour l'aide au transport serait donc de 3.446,80 € + 2.919,46 soit 6.366,26 €

Deuxième proposition :

En l'absence de nouvelles demandes sur l'aide à l'installation et sur le coup de pouce santé, les reliquats peuvent être basculés en totalité pour l'aide au transport avant le 04/11/2016 (date butoir à l'agence comptable).

La CFVU approuve à l'unanimité les deux propositions sur la modification du budget 2016 FSDIE social.

Votants : 33

Pour : 33

II FORMATION

➤ **Demande de création de Classe Préparatoire aux Sciences Humaines et Sociales**

Présentation Halima Sahraoui (Directrice du DEFLE)

Il s'agit d'une ouverture d'une classe préparatoire « Sciences Humaines et Sociales » destinée aux étudiants internationaux du DEFLE, proposé en collaboration avec les Départements de Sociologie, d'Histoire, de Géographie, de Sciences du Langage ainsi qu'avec l'ISTHIA.

Les étudiants bénéficieront au 1^{er} semestre de 6 mois de français langue étrangère intensif à visée universitaire, afin d'obtenir le niveau B2. Le 2^{ème} semestre sera consacré à des cours disciplinaires en sociologie, en linguistique, en géographie notamment.

L'objectif principal est de permettre à ces étudiants d'intégrer des filières en Licence ou en Master (si l'étudiant est déjà titulaire d'une Licence complète) en fonction de leur niveau et du domaine disciplinaire dont ils sont issus. Le niveau B2 en Français fait partie intégrante de ces objectifs. C'est une formation non diplômante car elle ne permet pas d'obtenir d'ECTS. Les candidats auront toutefois le statut étudiant. Le niveau B2 en FLE, l'obtention d'une certification DELF organisée au DEFLE, ainsi que la possibilité d'accéder à l'Université seront les acquis de cette préparation. Les formalités d'insertion en Licence ou Master seront ensuite les mêmes que celles déjà en place à UT2J.

Le projet a reçu un avis favorable du Conseil de Département du DEFLE en janvier 2016 (ainsi que dans les cinq autres Départements concernés), et du Conseil d'UFR en mars 2016. Cette formation pourra ouvrir en 2017, le suivi administratif et pédagogique se faisant au Département du DEFLE.

Les effectifs prévus sont de 10 pour commencer, avec un objectif de 20 personnes.

Un partenariat avec le service des Relations Internationales, Campus France et l'Université Fédérale a favorisé ce projet.

Le public potentiellement intéressé se situe principalement en Asie (Chine, Vietnam, Japon) mais aussi en Amérique Latine (Chili et Argentine) et en Europe de l'Est (Pays Baltes et Russie).

Les frais de scolarité sont fixés à 5.000€

Question Hosni Mernari

Si les étudiants arrivent avec un niveau A1 en français, sera-t-il possible qu'ils atteignent le niveau B2 en Langues après un semestre ? Cela me semble insuffisant pour suivre les cours en milieu universitaire.

Réponse Halima Saharoui et Michel Catlla

La sélection des candidats se fait avec sur un niveau A2+ ou B1 en langue française. Cette préparation est surtout un moyen de favoriser l'insertion et l'intégration des étudiants internationaux dans un système éducatif français pas toujours maîtrisé

Intervention Emmanuelle Garnier

Il serait important que les membres de l'assemblée de la CFVU aient accès aux relevés de décisions des votes des Conseils de Département et d'UFR.

Comment seront utilisés les 5.000 € de frais de scolarité demandés pour cette préparation SHS ?

Réponse Halima Sahraoui

Le financement sera reversé à la DIVE en ressources propres dans un programme spécifique, et sera utilisé pour financer des heures d'enseignement.

Question Elodie Cahuzac

Pourquoi un tarif aussi élevé ?

Question Hosni Mernari

Les frais sont peut-être raisonnables pour des étudiants de Shanghai, mais ils sont très élevés pour des étudiants qui arriveraient d'autres destinations.

Réponse Halima Sahraoui et Michel Catlla

C'est un budget prévisionnel pour ouvrir les lignes budgétaires, les fonds non utilisés reviennent dans le pot commun de l'Université ou peuvent éventuellement servir à financer des cours non payants pour d'autres étudiants.

Il est évident que ce montant a été difficile à estimer, mais après plusieurs recherches sur le tarif des autres formations pratiquées dans les divers Consuls, il s'est avéré qu'il y avait plusieurs « fourchettes », et que la somme de 5 000 € était parmi la plus basse.

La CFVU approuve à la majorité absolue la création de la Classe Préparatoire aux Sciences Humaines et Sociales.

Votants : **33**
Abstention : 02
NPPV : 01
Contre : 11
Pour : 19

- **Projet Master binationnel franco/allemand « Métiers de la culture en contexte franco-allemand ».**

Présentation Jacques Lajarrige

La section d'allemand de l'UT2J souhaite mettre en place un partenariat avec l'Université franco-allemande Weimar-Léna pour un projet de Master « Métiers de la culture en contexte franco-allemand ». Un dépôt de candidature a été déposé fin juin 2016 pour une officialisation prévue fin octobre 2016.

Il s'agit de proposer un parcours universitaire fondé sur l'existant, des réorientations sur les nouvelles maquettes ayant été pensées en amont. C'est une formation binationale à la fois théorique et pratique, qui permettra d'acquérir un double diplôme fondé sur une excellente maîtrise des deux langues et de l'environnement culturel franco-allemand.

Ce projet a déjà été validé par les Conseils de la section d'allemand, de l'UFR LLCE, et des Départements de Langues et Art & Com. Il doit être présenté en Conseil d'UFR LPM prochainement. Une convention de bi-diplomation est en cours d'élaboration avec l'aide du service des relations internationales.

Un effectif d'environ 10 étudiants sélectionnés est prévu au départ avec une inscription simultanée dans les deux établissements.

Question Thierry Hénocq

Les membres de l'assemblée peuvent-ils avoir une information sur le coût de ce projet au-delà de l'aspect pédagogique ?

Réponse Jacques Lajarrige

Il ne s'agit pas d'une création d'un Master en études Germaniques puisqu'il existe déjà, mais plutôt d'une adaptation à l'intérieur de ce Master. Il n'y aura pas de coût supplémentaire à cette demande puisqu'elle est entièrement mutualisée et prévue à moyens constants.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés le projet Master binational franco/allemand « Métiers de la culture en contexte franco-allemand ».

Votants : 34
NPPV : 01
Abstention : 08
Pour : 25

➤ **Demande de création d'un DU « Analyse et Enjeux des Dynamiques Territoriales »**

Présentation Dominique Rouaix et Mélanie Gambino

Cette demande de création de DU est passée en Conseil d'UFR dernièrement, mais en raison d'une pièce financière manquante au dossier, l'examen de celui-ci a été reporté au prochain Conseil qui aura lieu le 04/11/2016. Le vote en CFVU ne pourra se faire que sous réserve d'un avis favorable de l'UFR (l'avis favorable du Département de Géographie a d'ores et déjà été obtenu). L'ouverture de ce DU est prévue dès janvier 2017. Le volet financier a été joint au document pédagogique pour le vote d'aujourd'hui.

Ce DU répond à une sollicitation du CVRH (Centre de Valorisation des Ressources Humaines) du Ministère qui a en charge l'équipement et le développement durable. Depuis plusieurs années, ses agents font face à des changements de missions qui nécessitent aujourd'hui la mise en œuvre d'un accompagnement à la professionnalisation. L'analyse territoriale constitue un axe majeur du développement des compétences des services des ministères concernés.

C'est une création de DU suite à une transformation d'une formation existante qui a pris fin il y a environ un an et demi.

La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la demande de création d'un DU « Analyse et Enjeux des Dynamiques Territoriales » sous réserve du vote favorable de l'UFR SES.

Votants : 29
Abstention : 04
NPPV : 04
Pour : 21

➤ **Certification MOOC Eco-tourisme**

Présentation Pierre Torrente

En 2014, l'Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka, de l'Université de Jendouba en Tunisie et l'ISTHIA de l'UT2J ont lancé, avec l'appui de l'Association Défismed, l'Agence Universitaire de la Francophonie et France Université Numérique, le premier MOOC en écotourisme. Sept séquences se déroulent sur la plate-forme « FUN », une attestation est donnée après chaque séquence, et une certification peut être délivrée à l'issue de la totalité du MOOC

La demande de certification avec la délivrance de deux crédits ECTS (avec un effet rétroactif) est aujourd'hui soumise au vote.

Le coût pour l'Université a été pris sur les fonds propres de l'ISTHIA, le MOOC est gratuit pour l'étudiant, mais l'inscription à la certification est payante : 70 € (50 € reviennent aux Etablissements et 20 € à l'Agence Universitaire de la Francophonie).

Question Emmanuelle Garnier

Existe-t-il un règlement sur la délivrance d'une certification liée à des crédits au sein d'une Université?

Réponse Laurent Matuszewski (Directeur de la scolarité)

Il n'y a pas de texte spécifique sur la réglementation de la certification, d'autres certifications existent déjà au sein de l'Université, le CLES et le C2i.

La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la certification MOOC Eco-tourisme.

Votants : 29
NPPV : 01
Abstention : 08
Pour : 20

Questions et informations diverses

Présentation Ollivier Haemmerlé

Il est très vraisemblable, même si rien n'a encore été communiqué officiellement à quelque niveau que ce soit, qu'il ne soit plus possible à partir de cette année de déclarer une formation non contingentée en L1 sur APB. Le paramétrage devant être effectué avant fin novembre 2016, il ne nous reste qu'une CFVU pour pouvoir discuter de cette question sensible du contingentement. Malgré l'extrême urgence qui ne nous permettra pas, pour cette année, de faire un travail approfondi sur l'élaboration de critères permettant de déterminer les capacités d'accueil de nos formations, il est proposé qu'un groupe de travail soit mis en place et se réunisse deux fois avant la prochaine CFVU afin d'instruire le dossier du contingentement et d'émettre si possible des propositions permettant de cadrer le contingentement pour le paramétrage à venir.

Les personnes qui se proposent sont :

Hélène Charlery, Agnès Daurat, Elodie Quilier Valbuena, Elodie Cahuzac, Robin Cantaloube, Patricia Vannier, Laurent Matuszewski, un représentant du SCUIO-IP et le VP CFVU.

Le document relatif au règlement intérieur du SUAPS a été transmis hors délais suite à des retards d'un point de vue juridique. Anne Hébraud demande aux membres de l'assemblée leur accord pour soumettre au vote ce règlement intérieur aujourd'hui.

Le vote est néanmoins reporté à la CFVU du 03/11/16.

Question Robin Cantaloube

Une précision est demandée sur une partie du texte concernant la tenue vestimentaire qui doit être adaptée à l'activité concernée.

Réponse Anne Hébraud

Dans la charte sur la laïcité dans l'Enseignement supérieur, les signes d'appartenance religieuse sont autorisés, mais l'aspect sécurité et hygiène par contre est réglementé. A titre d'exemple, la pratique du tir à l'arc ou du rugby pourrait être dangereuse si le port de certains couvre-chefs n'était pas réglementé pour des raisons de sécurité ; de même, concernant l'hygiène, une serviette est demandée pour la pratique de la musculation.

Présentation Pascale Chiron

La Commission chargée de trouver un dispositif pour les personnes qui souhaitent changer de prénom d'usage au sein de l'UT2J présente aujourd'hui un formulaire ainsi qu'un dispositif de demande d'utilisation d'un prénom d'usage, pour validation en CFVU.

Ce document sera téléchargeable sur l'ENT, avec un dépôt au secrétariat de la CFVU puis à la Direction de la scolarité.

Ce point d'information concernant la mise en place de ce formulaire ainsi que son dispositif sera aussi présenté au prochain CA.

La CFVU approuve à l'unanimité la mise en place du dispositif et du formulaire de demande d'utilisation d'un prénom d'usage.

Votants : 27

Pour : 27

Une dernière question diverse est présentée par Christian Mange concernant le FSDIE social et les crédits 2016 restants.

Deux propositions sont faites aux membres de l'assemblée pour terminer l'exercice budgétaire sur ces fonds.

- L'achat de livres pour le Noël des enfants des étudiants ;
- L'achat de titres de transport pour les étudiants en difficulté.

Ces propositions sont soumises au vote de l'assemblée.

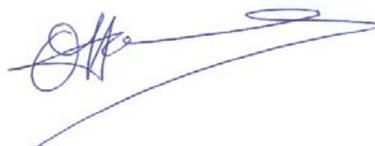
La CFVU approuve à l'unanimité les deux propositions concernant les reliquats 2016 FSDIE social (achat de livres pour les enfants des étudiants et de tickets de transport pour les étudiants).

Votants : 27

Pour : 27

Fin de séance à 18h30.

Le Vice-Président de la CFVU



Ollivier Haemmerlé